

Inscrire des potentiels dans un territoire

La création, dans le cadre
d'une communauté
de communes, d'une pépinière
d'entreprises, Axone,
d'un centre multimédia,
Erasmus, et d'ateliers relais,
dans le but de maintenir
un potentiel, source de dynamisme,
a permis la revalorisation
de communes rurales
en voie de désertification.
A ce jour, ont été réalisés,
en 10 ans, 66 implantations
ou extensions d'entreprises,
soit 1 000 emplois nouveaux.
L'application de ce modèle à un
élargissement territorial
pourrait faire l'objet
d'un « contrat global
de développement »,
souhaité par le Conseil régional
Rhône-Alpes.

par **Pierre Balas**
Ingénieur des Arts et Métiers,
Vice-président de l'Aimver ()*

Afin de diminuer les différences grandissantes de potentiel dans l'ensemble du territoire, il est nécessaire d'augmenter le potentiel de la partie la plus faible qui est, générale-

PMB & Associés - Bureau d'études et laboratoires d'essais en étanchéité industrielle (joints de haute technologie) : installation en 1994 sur la commune de Brussieu.

ment, représentée par l'espace rural. Les différentes créations de potentiel seront essentiellement d'ordre économique (industriel, agricole ou touristique). Toutefois, pour que « le greffage » réussisse, il faudrait prendre soin de rechercher l'équilibre de la synergie des facteurs de contrainte économique et de qualité de vie des individus.

Il faut que ce potentiel soit adopté par l'organisation politique du territoire qui déterminera une charte traduisant les impératifs du succès de cette synergie. Celle-ci imposera :

- un habitat moderne ou rénové ;
- des moyens de transport faciles ;
- des moyens d'enseignement pour les enfants ;
- des possibilités d'emploi ou d'activités caritatives pour les femmes ;
- un environnement scientifique et technologique ;
- un esthétisme des lieux de travail ;
- des lieux culturels et sportifs.

Il sera, en outre, essentiel de donner une préférence aux compétences traditionnelles du pays, tout en veillant à la diversité des activités industrielles.

Au préalable, les responsables politiques, ou leurs délégués, auront pris soin de mettre en place un système d'accueil et d'informations, qui deviendra un outil de liaison entre les responsables politiques et les responsables des activités économiques.

Qui dit « greffage » dit compatibilité. Or celle-ci nécessite des moyens adaptés dont l'efficacité dépend de l'échelle du terrain, qui doit être suffisante pour pouvoir les mettre en œuvre. D'où la nécessité de créer des communautés de communes ou de pays. C'est ce qui a été compris par certains hommes politiques et qui fut confirmé par la loi Pasqua de 1992.

Des présidents de région prirent la responsabilité de développer ces nouvelles structures politiques. S'appuyant sur des réussites exemplaires, la région Rhône-Alpes est allée au-delà, en favorisant la réunion de plusieurs communautés de communes, grâce à la

(*) Aimver : Association d'ingénieurs pour la mise en valeur de l'espace rural

création, depuis 1995, de *contrats globaux de développement*. Ces contrats globaux confirment de nouveaux périmètres d'activités qui délimitent des espaces cohérents qui deviendront de vrais « bassins de vie » où pourront être concrétisées les exigences de la compatibilité du potentiel nouveau.

Les contrats globaux de développement peuvent englober plusieurs communautés de communes situées sur des départements différents.

L'exemple d'une réussite dans les Monts du Lyonnais

A titre d'exemple, nous décrivons l'expérience d'une réussite. Celle-ci se situe dans les Monts du Lyonnais, à 50 km de Lyon, dans une zone de moyenne montagne où un Sivom (syndicat intercommunal à vocations multiples) de canton s'est transformé en communauté de communes, réunissant 14 communes sur 16 500 hectares pour 11 500 habitants. Au début de l'expérience, le canton était en déperdition et commençait sa désertification ; il y vivait 9400 habitants. Pour créer un potentiel, il faut un générateur, et la nature de ce potentiel exige que ce générateur soit un homme politique, assisté d'une équipe au service

Le joint technique - Production de joints moulés élastomères à base de silicone liquide injecté : installation en juillet 1996 sur la commune de Saint-Clément les Places.

des maires de communes et, donc, des habitants. Cet homme est le Sénateur Tregouet (1) dont le charisme a permis la concrétisation de toutes les conditions du greffage et de sa compatibilité avec le terrain, dans un souci non seulement d'intercommunalité mais aussi de convivialité. Il s'est appuyé sur quelques idées fondamentales :

- un accueil personnalisé des entreprises, en renforçant les points forts

existants et en recherchant une polyvalence industrielle ;

- la création d'une *pépinière d'entreprises innovantes* « Axone » ;

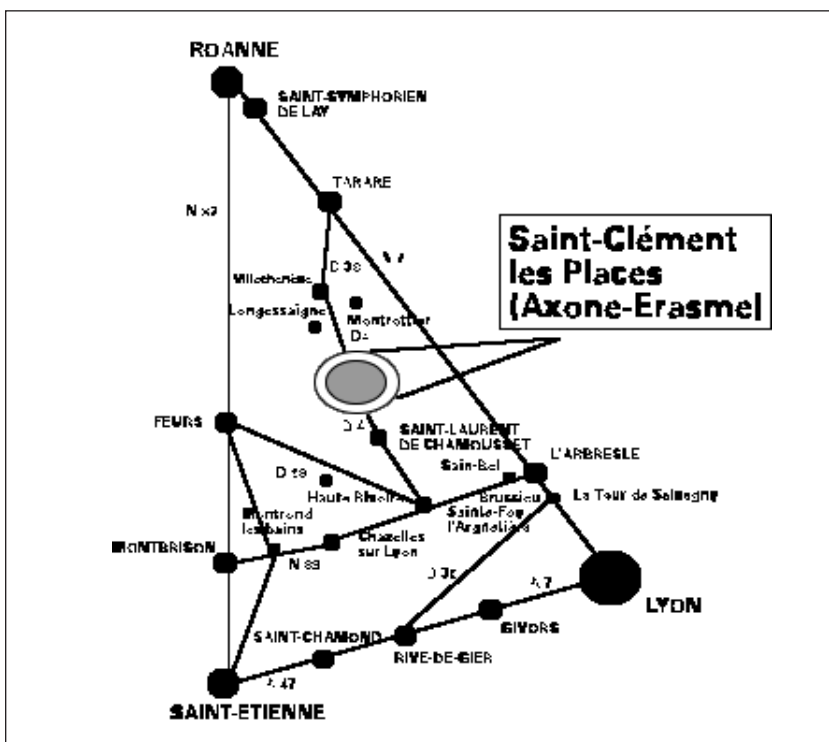
- la construction d'*ateliers relais* pour les nouvelles entreprises venant de l'extérieur ou issues de l'innovation créée dans la pépinière Axone ;

- la création d'un *centre multimédia* « Erasme », destiné à démontrer l'influence des nouvelles technologies de l'information sur l'enseignement ou les entreprises (afin de permettre à tous d'atteindre le savoir) ;

- le développement des points forts du milieu agricole (élevage et produits laitiers) ;

- la valorisation des sites touristiques et du milieu culturel.

Ces idées fondamentales ne pouvaient être concrétisées qu'avec un accueil informel des entrepreneurs désirant s'installer dans la communauté de communes. Ils prendront alors connaissance d'un système de *mutualisation intercommunale* qui inclut l'application d'une *échelle de solidarité intercommunale* entre communes, riches ou pauvres, per-



1) Le Sénateur Tregouet est président de la communauté de communes de Saint-Laurent de Chamousset, premier vice-président du Conseil général du Rhône, président du Fond d'innovation du Conseil général, rapporteur du budget de recherche au Sénat, chargé de missions à la demande de l'ancien Premier Ministre Juppé et du Président du Sénat pour évaluer les incidences des nouvelles technologies de la communication. Il est auteur de deux livres : *L'accès au savoir*, *Des pyramides du pouvoir aux niveaux du savoir*.

mettant de déterminer les loyers qui seront demandés à l'entrepreneur. Ces mesures ont permis la revalorisation des communes pauvres en voie de désertification, ce qui a créé un climat d'harmonie et de véritable égalité entre communes. Après avoir pris connaissance de ses obligations financières, l'entrepreneur doit alors soumettre ses projets architecturaux et les moyens d'accès dérivés, afin de les confronter aux exigences d'esthétique et du paysage de la communauté de communes.

Grâce à l'appui du Conseil général du Rhône et du Conseil régional Rhône-Alpes, ont été réalisées à ce jour, en 10 ans, 66 implantations ou extensions d'entreprises, ce qui représente la création de 1000 emplois nouveaux. Pour renforcer le « vouloir vivre collectif », un club de décideurs a été créé en 1994, présidé par le Vice-président de la communauté des communes. Ce club permet le travail entre jeunes et anciens, entre artisans et industriels, au cours de quatre réunions par an. Le Sénateur assiste à ces réunions pour y

donner les informations parlementaires et débattre de sujets d'intérêt général, qui sont par exemple :

- le ramassage de produits industriels et la mise en commun de moyens de transports ;
- les relations avec l'ANPE, la formation de jeunes (actuellement le taux de chômage est inférieur à 7 %) ;
- la mise en réseau des entreprises, des services publics, des hôpitaux et centres médicaux, des écoles et des collèges, des mairies et de leur bibliothèque.

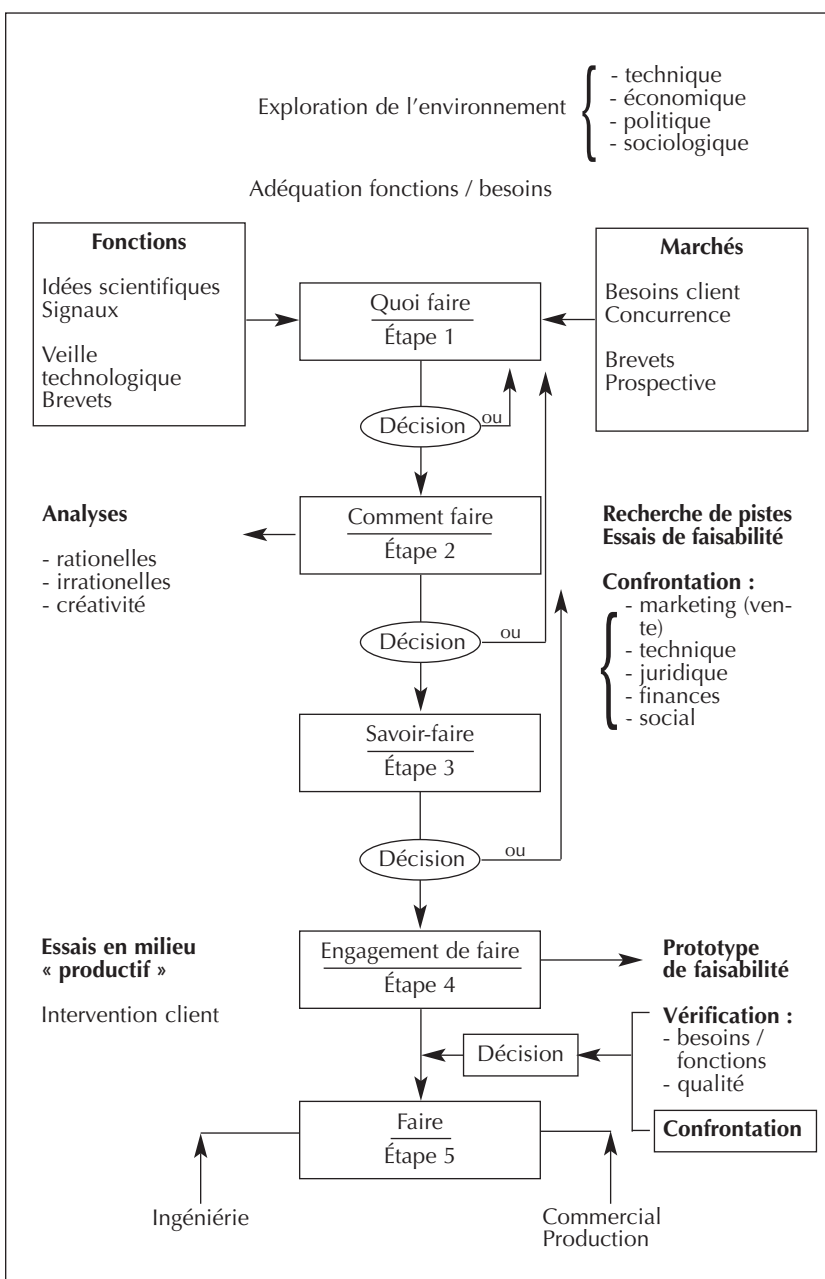
A côté de ces actions de convivialité communale, d'accueil et de solidarité, il faut évoquer les deux créations importantes qui complètent les particularités de cette communauté de communes : la création d'Axone, pépinière d'entreprises innovantes, et la création du centre multimedia Erasme, en 1994.

La création d'Axone, pépinière d'entreprises innovantes

Un potentiel de qualité doit, à l'échelon national ou régional, participer à l'effort d'innovation. Il doit créer une dynamique socio-économique au sein de la communauté de communes. La création d'Axone, en 1988, fut un défi car, en général, ce type d'activité se développe en milieu urbain, auprès d'incubateurs scientifiques et technologiques (grandes écoles et universités) et non en milieu rural.

La spécificité d'Axone est de recevoir de jeunes scientifiques choisis pour la qualité de leurs idées afin de diffuser dans la communauté de communes de la matière grise susceptible de générer de nouvelles entreprises et, de ce fait, y créer des emplois. Comment ?

Une innovation s'organise et se gère depuis la reconnaissance de l'idée jusqu'à l'industrialisation. Généralement, cette gestion traverse cinq phases pour aller du « quoi faire ? » à « l'engagement de faire » en passant par le « comment faire ? » et le « savoir-faire ». Cette démarche demande une discipline organisationnelle partagée avec le directeur de la pépinière. Les responsables des projets d'innovation resteront dans la « pépinière » durant les trois premières



Le cheminement de l'innovation.

phases (voir le schéma ci-contre sur le cheminement de l'innovation). Pour faciliter leurs travaux, ils profiteront d'aides logistiques mises à leur disposition gratuitement, lors de la première année (comptabilité, calcul, CAO/DAO, secrétariat). Ensuite, du 13^e mois jusqu'au 24^e mois, les charges augmentent pour atteindre, à la fin de la deuxième année, le coût du marché.

Pour les phases suivantes du cheminement de l'innovation, ils confirmeront leur création d'entreprise au sein de la communauté de communes qui mettra à leur disposition *un atelier-relais de conception moderne*, adapté à leur besoin. Dès le départ de leur étude, ils avaient pris l'engagement de faire leur projet d'innovation - y compris l'industrialisation - dans la communauté de communes, afin d'y maintenir ou d'y créer des emplois nouveaux.

Depuis 1988, 43 chercheurs furent sélectionnés pour travailler au sein de la pépinière et y créer leur entreprise. 20 sont en activité et 14 ont assumé leur développement industriel en « atelier-relais » après avoir satisfait les critères de sélection technico-économique. Ces 14 entreprises nouvelles représentent un CA de 165 MF. D'après le Centre de sociologie de l'innovation de l'École des mines de Paris, le taux de survie des entreprises innovantes créées dans le cadre de la pépinière Axone est de 77 %. En outre, 4

ans après leur création, elle sont trois fois plus créatrices d'emplois que les autres ; 35 % d'entre elles ont plus de 25 salariés et doubleront leur effectif d'ici 2 ans. Ces créations d'innovations représentent à ce jour 245 emplois spécialisés, soit 25 % du total des emplois nouveaux créés depuis 1982 sur la communauté de communes de Saint-Laurent de Chamousset. Ces 14 entreprises innovantes constituent un potentiel d'avenir proche de 400 emplois.

Au-delà de ses responsabilités de parrainage des entreprises innovantes dans le cadre de sa mission d'appui au développement économique local, la pépinière Axone apporte son concours aux entrepreneurs qui projettent d'implanter de nouvelles industries à forte valeur ajoutée au sein de la communauté de communes.

La création du centre multimédia Erasme en 1994

Le Sénateur Tregouet a désiré démontrer que le savoir peut être accessible à tous. Il n'y a pas de raison que le jeune du milieu rural ne puisse pas avoir autant de chances pour réussir sa vie que le jeune urbain. Cela constitue la base du projet du centre multimédia Erasme.

Très rapidement, Erasme put satisfaire des besoins locaux, qui étaient en attente, surtout dans l'esprit des enseignants. Un bâtiment moderne fut construit à côté de la pépinière Axone pour abriter des moyens importants susceptibles de servir de vitrine des technologies de l'information de la communication. Ainsi, les jeunes des écoles peuvent très facilement se mettre en relation avec des jeunes du monde entier en utilisant Internet. Une synergie se créa très facilement entre les enseignants et les responsables d'Erasme, ce qui incita l'Éducation nationale à se servir d'Erasme comme pilote.

Dernièrement, au cours d'une journée portes ouvertes, il fut possible d'assister à de nombreuses démonstrations telles que :

- des images de synthèse avec un concours lancé aux écoles infographiques d'art et de fiction ;
- un atelier de musique électronique avec diffusion directe des réalisations musicales sur Internet ;
- du surf sur le Web avec une dizaine de PC de « l'espace Cyber » ;
- un CD ROM entièrement réalisé par les élèves du collège de Saint-Laurent de Chamousset en collaboration avec les Professeurs de français, de musique, de dessin et de technologie.
- un serveur de vidéos qui desservira les lycées, collèges et écoles en vidéos pédagogiques ;
- des CD ROM d'informations touristiques (sur les mines d'argent de la communauté des communes, et sur les travaux d'aménagement de rivières locales, la Brévenne et la Turdine).

Un contrat global de développement

La création de ces deux structures originales, Axone et Erasme, démontre l'importance de l'esprit d'innovation. Elle suscite un partenariat entre les couches sociales de cette communauté de communes, ce qui est un des buts essentiels recherché pour maintenir un potentiel, source de dynamisme.

Des projets en cours d'étude doivent permettre l'intégration du modèle de cette communauté de communes à un élargissement territorial, englobant des

LTEV - Laboratoire d'extraction végétale (fabrication d'extraits végétaux et de principes actifs destinés à l'industrie agro-alimentaire) : installation en cours sur la commune de Longessaigne.

Laboratoire Cair - Fabrication de matériel médico-chirurgical : installation en 1997 sur la commune de Saint-Laurent de Chamousset.

communautés des communes voisines, ce qui ferait l'objet d'un *contrat global de développement* souhaité par le Conseil régional Rhône-Alpes.

Cette future entité territoriale pourrait peut-être permettre une approche nouvelle des problèmes du milieu agricole à la recherche d'un esprit d'innovation.

Toutefois, cette intégration doit se faire avec prudence, et la mise en réseau d'un fort potentiel doit savoir éviter les échauffements que peuvent provoquer les susceptibilités humaines. Aussi faut-il de la patience, de la conviction et une passion désintéressée.

Pour terminer, je citerai quelques extraits d'un message que le Sénateur Tregouet désirait transmettre aux ingénieurs présents lors d'un colloque organisé par l'Association d'ingénieurs pour la mise en valeur de l'espace rural Rhône-Alpes (l'Aimver), en avril 1994 : « *La base de l'aménagement du territoire c'est l'homme dans son cursus, dans son territoire, dans sa culture* » ; « *Demain, se développeront les métiers de manipulations de symboles ou enrichisseurs de signes qui, comme vous, ingénieurs, reçoivent un signal, ajoutent leur savoir et le transmettent ailleurs* ».

Je souhaite que ce potentiel d'expérience et d'idées nouvelles déclenche un signal qui sera bénéfique à notre société, grâce à une autre vision de l'aménagement du territoire. ●